

Image not found or type unknown



Défiscalisation parti politique

Par **patricia_old**, le **26/10/2007 à 22:56**

Bonjour,rnrnpensez vous qu'il soit possible de créer son parti politique, de faire des dons (argent) et de déduire ces dons de ses impôts?rnrnCe parti pourrait-il ensuite financer certaines de mes activités (voyages ...)?rnrnSi quelqu'un peut m'expliquer ce qui est "illégal" dans ma question, je l'en remercie.rnrnSeboz

Par **papa tango charly_old**, le **27/10/2007 à 17:17**

aucun problème....rnrncontactez-moi, je vous donnerai mon n° de compte pour y virer les sommes ;-)

Par **patricia_old**, le **27/10/2007 à 19:39**

Le financement occulte de partis politiques et l'abus de bien social. Il faudrait étudier ces deux questions. En plus bonjour le contrôle fiscal.rnJe vous déconseille la voie que vous envisagez d'emprunter.rnrncordialement

Par **papa tango charly_old**, le **28/10/2007 à 20:44**

?????